

## **Le HCR salue la nécessaire réforme de l'asile en France**

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) salue le projet de loi sur la réforme de l'asile présenté ce jour en conseil des ministres et qui va dans le sens d'une rationalisation des procédures pour les rendre plus simples et efficaces.

"Cette réforme était devenue absolument nécessaire tant l'intégrité de l'institution de l'asile en France était menacée par des conditions d'accueil particulièrement précaires pour un très grand nombre de demandeurs d'asile et par des délais de traitement des demandes beaucoup trop longs", a déclaré Philippe Leclerc, représentant du HCR en France à l'occasion de l'installation du comité consultatif sur la réforme de l'asile, mis en place aujourd'hui par Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur.

Parmi les points les plus importants de la réforme dont l'objet est également de transposer les directives européennes relatives à l'accueil et aux procédures, le HCR relève la part accordée à l'identification des demandeurs d'asile les plus vulnérables, les délais plus rapides dans le traitement des dossiers, la mise en place d'une plateforme commune d'accueil et une offre d'hébergement pour l'ensemble des demandeurs d'asile répartis sur tout le territoire. Dans ce contexte, il faudra garantir les ressources financières adéquates pour le bon fonctionnement de cette réforme ambitieuse.

Le HCR se félicite que l'une de ses recommandations de longue date constituant une garantie essentielle de procédure, à savoir le caractère suspensif du recours dans le cadre des procédures accélérées, ait été introduite dans le projet de loi. Le HCR appelle cependant l'ensemble des acteurs à demeurer vigilants dans la mise en œuvre des procédures accélérées pour que les principes de justice et d'équité ne soient pas compromis.

S'agissant des enjeux liés à l'intégration des réfugiés et de ceux qui bénéficient de la protection subsidiaire, le HCR salue la facilitation de la mise en œuvre de leur droit à la réunification familiale mentionné dans le projet.

"Au moment où le nombre de réfugiés et leurs besoins de protection augmentent dans le monde, il est crucial que la France, à travers un système d'asile juste et efficace, puisse contribuer à répondre à ce défi", a ajouté Philippe Leclerc.

*Pour plus d'information, contactez William Spindler, Porte-Parole au 06 23 16 11 78*